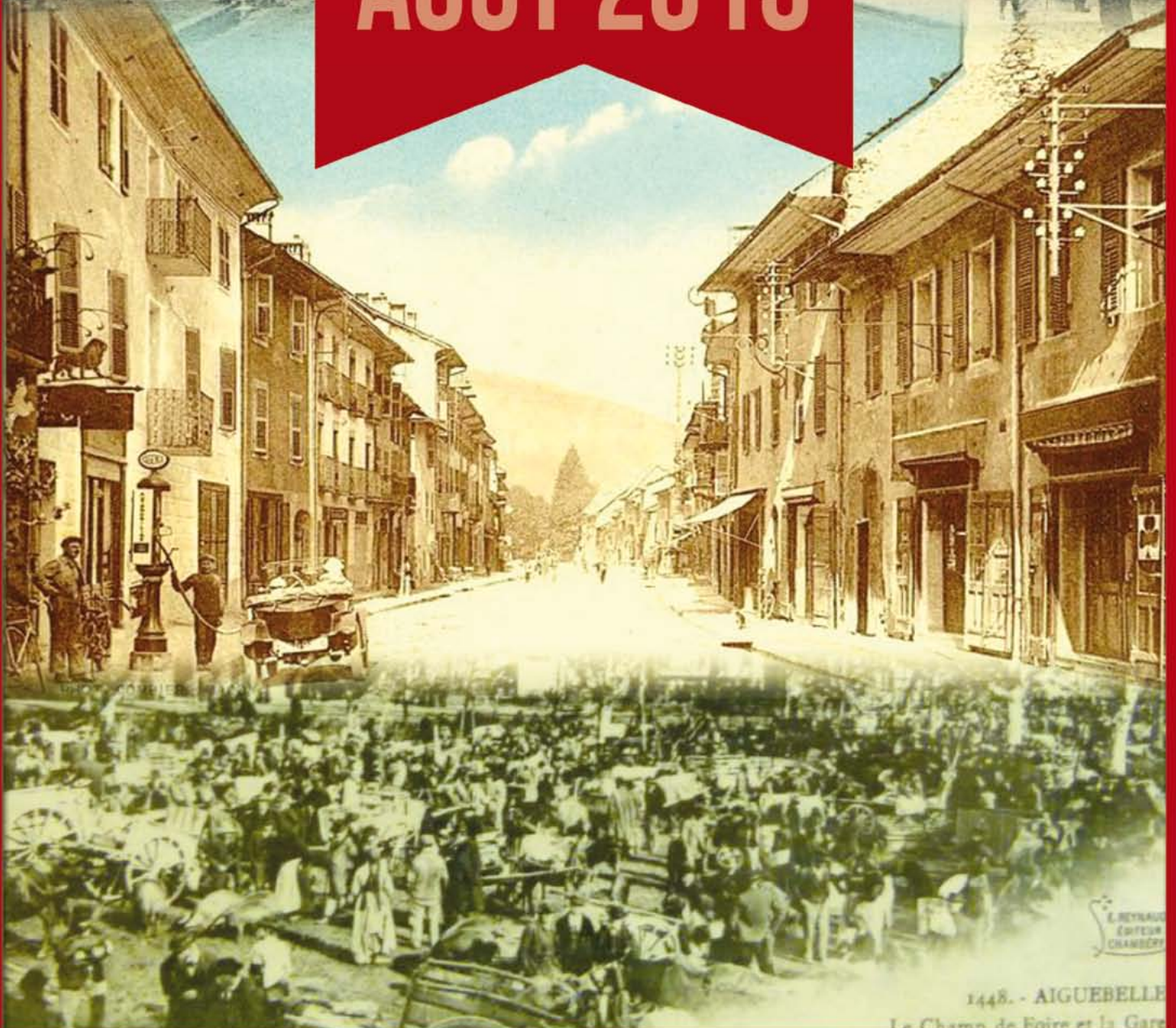


N°29



AIGUEBELLE
BULLETIN MUNICIPAL
AOÛT 2015



E. REYNAUD
ÉDITEUR
CHAMBERY

1448. - AIGUEBELLE
Le Champ de Foire et la Gare



LE MOT DU MAIRE



C'est peu dire que le climat est morose dans les communes et villes de France en cette année 2015.

La réduction des dotations que nous imposent l'Etat et le FPIC (le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes commence réellement à se faire sentir pour la seule année 2015.

C'est une somme avoisinant les 55 000 € qui amputera notre budget.

A échéance de 3 ans, cette réduction devient même anxiogène pour un grand nombre de maires qui doute fortement de l'équité de ces mesures au sein des territoires ruraux ayant connu un fort déclin industriel.

Au niveau de notre territoire, il a également fallu se résoudre à voir disparaître notre canton au profit d'un élargissement à 26 communes avec les ex cantons de Chamoux et Saint-Pierre-d'Albigny.

On a vu fleurir pourtant autour de nos hausses d'impôts des plans de réduction des dépenses, des impossibilités d'aides aux projets, des retards des attributions de subventions en provenance du département alors que l'arrêté attributif était signé.

Où sont passés les principes de solidarité et d'équité de nos instances départementales, régionales et nationales ?

Ils abandonnent purement et simplement nos territoires, se bornant à nous écrire que nos dossiers sont à l'étude et que les temps sont difficiles pour tout le monde.

En clair, il ne faut compter sur personne ou alors tenter la mendicité et l'allégeance.

Mais il y a toujours des enseignements à tirer des épreuves que nous impose la vie à l'échelle d'une commune, comme dans notre quotidien.

« Une volonté de faire n'est pas le remède miracle ... mais elle est la condition sine qua non pour avancer ».

Alors il ne faut pas pour autant renoncer, il faut s'adapter, rechercher des partenariats innovants et savoir consacrer nos dépenses aux justes investissements.

Après un été durant lequel chacune et chacun d'entre vous a pu se ressourcer, je vous souhaite une très bonne rentrée.

Le Maire
Hervé GENON

SOMMAIRE

- ◆ MOT DU MAIRE - SOMMAIRE
- ◆ CIVISME
- ◆ TRAVAUX ET VIE COMMUNALE
- ◆ BUDGET
- ◆ TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)
- ◆ NOUVEAUX COMMERCES
- ◆ RÉTROSPECTIVES ET BRÈVES
- ◆ ASSOCIATIONS
- ◆ A VOTRE SERVICE
- ◆ ETAT CIVIL
- ◆ DATES À RETENIR

CIVISME

BRUIT DE VOISINAGE

Il est rappelé que la loi interdit les nuisances sonores diurnes : «aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage».

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jour ouvrable : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche : de 10h00 à 12h00 (**arrêté préfectoral du 09 janvier 1997**)

NOS AMIES LES BÊTES

Les chiens doivent être tenus en laisse dans le parc Rochette et l'accès à l'aire de jeux des enfants de la maternelle leur est strictement interdit.

« Le maire prend toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés...» (art. L.211-22, art L.211-23 du Code rural modifiés par la loi n° 2005-157 du 23 février 2005) et a cet égard le maire regrette d'avoir dû faire application des textes pour palier à l'insouciance de certains propriétaires.

Il est rappelé qu'un arrêté interdisant aux propriétaires de laisser leur chien se «soulager» dans les espaces protégés (en particulier les pelouses du parc Rochette et du champ de foire) est toujours en vigueur. A cet effet des dispositifs de sacs récupérateurs de déjections canines ont été installés dans la commune.

BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit en Savoie, et ce depuis plusieurs années.

Pourquoi cette interdiction ?

Troubles de voisinage (odeurs, fumées)

Risques d'incendies

Augmentation de la pollution atmosphérique

Impact sanitaire (les particules véhiculent des composés cancérigènes)

D'autres solutions existent :

- Le compostage domestique
- La collecte en déchetterie

COLLECTE DES ORDURES :

Pour le bien de tous, il est important de respecter quelques règles simples :

- ✓ Enfermer les ordures ménagères à l'intérieur de sacs et non pas « en vrac » pour éviter la prolifération de rats et les déposer à l'intérieur des containers prévus à cet effet.
- ✓ Ne pas jeter ses bouteilles la nuit ou très tôt le matin
- ✓ Bien veiller à respecter les consignes de tri récapitulées ci-contre :



OBJETS ENCOMBRANTS

Il est désormais possible, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, de faire ramasser leurs encombrants par les employés communaux pour une évacuation vers la déchetterie.

Chaque demande sera étudiée au cas par cas par les élus communaux et une participation financière sera demandée pour chaque enlèvement en fonction du volume.

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec le secrétariat de mairie au 04 79 36 20 25.

La municipalité poursuit pour seul objectif que les Aiguebellains puissent vivre ensemble dans le respect et la tolérance de chacun.

TRAVAUX ET VIE COMMUNALE

EGLISE SAINT CHRISTOPHE

La question de fermer définitivement l'église Saint Christophe ou de procéder à sa réhabilitation en raison des désordres structurels qui menaçaient l'édifice s'est réellement posée au sein du conseil municipal. Les nombreuses discussions et consultations ont permis de nourrir la réflexion et ainsi de découvrir l'histoire de cette église qui a été construite au XIII^{ème} siècle sur les vestiges d'un ancien prieuré. Elle possède un clocher et un chœur qui remontent au XIV^{ème} siècle, la nef quant à elle date du XVII^{ème} siècle.

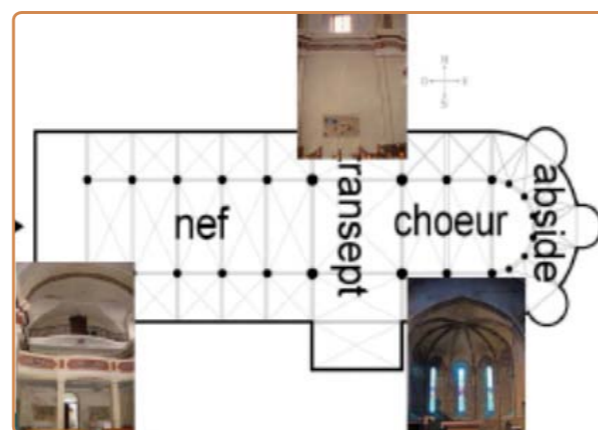
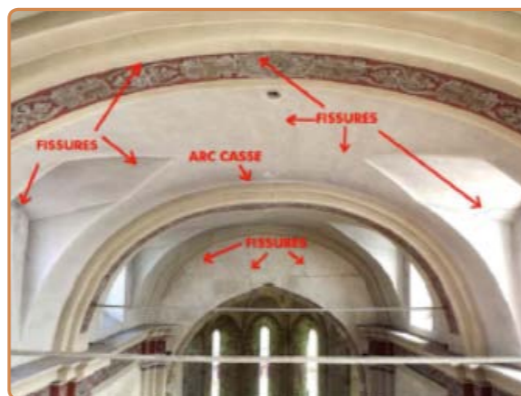
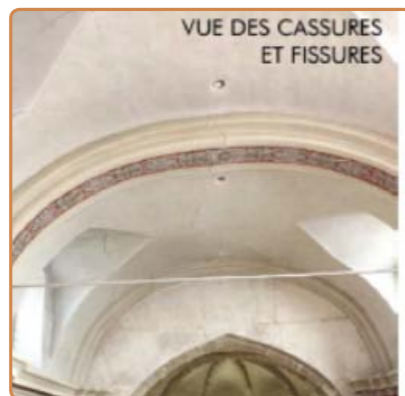
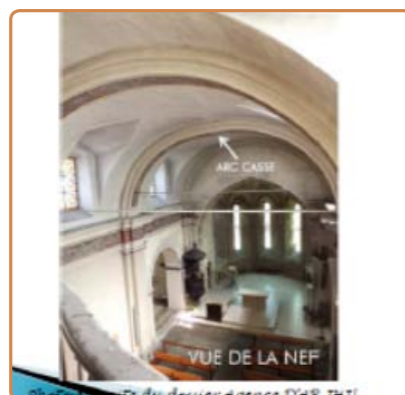
Une des cloches date de 1694. Un harmonium du début du XX^{ème} siècle que nous venons de faire classer au titre des monuments historiques d'objets mobiliers, une chaire à prêcher du début du XVII^{ème} siècle et un Christ de pitié qui a malheureusement été volé en septembre 1997.

C'est donc aussi dans l'objectif de préserver un patrimoine communal relevant de l'histoire de notre village que le conseil municipal a décidé de lancer les sondages et la consultation auprès d'entreprises spécialisées dans la restauration des édifices religieux.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

La mise aux normes, l'accroissement du confort et la fonctionnalité de nos équipements communaux se poursuivent avec le remplacement de tous les ouvrants et châssis du groupe scolaire primaire par un double vitrage isolant.

Cette opération sera complétée durant l'été par la pose de stores occultants, pour un montant total qui dépasse les 100 000 € sur ce seul bâtiment.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

Revenons sur la nuit du 27 au 28 décembre 2014.... Samedi 27, d'importantes chutes de neige rendaient très difficiles les accès aux stations de ski de Maurienne et de Tarentaise. A 19 heures nous recevions un message d'alerte de la préfecture de Savoie qui nous demandait d'utiliser toutes les possibilités d'accueil à notre disposition.

Après la mise en place d'un groupe d'élus en suivant la procédure PCS, nous avons donc ouvert le foyer rural et, dès 19h30, les premiers naufragés arrivaient. Devant l'afflux nous avons dû ouvrir le gymnase. Toute la nuit nous avons accueilli 447 personnes de toutes nationalités dans un esprit de grande solidarité.

Les derniers naufragés, des Australiens à destination de Valmenier, ont quitté le foyer rural dimanche 28 à 19 heures....

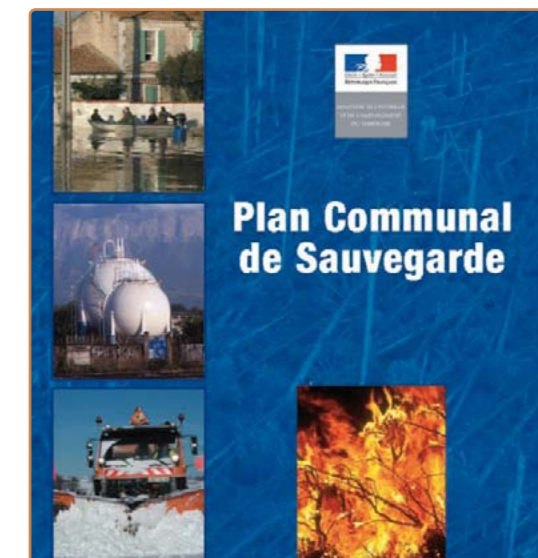
Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui ont participé à cette organisation : le personnel communal, les commerçants d'Aiguebelle, les pompiers, les volontaires qui se sont proposés spontanément et les élus.

Suite à ce retour d'expérience, nous avons constaté qu'il serait nécessaire d'avoir des possibilités d'hébergement chez des particuliers notamment pour l'accueil de familles avec de très jeunes enfants ou des personnes âgées.*

2015 rimera également avec l'entrée en vigueur de notre «Plan Communal de Sauvegarde» et la création d'une réserve communale constituée par des élus, agents communaux et habitants bénévoles qui se sont engagés à gérer ensemble d'éventuelles périodes de crises majeures pouvant toucher notre commune, sa population, ou, comme les événements neigeux des 27 et 28 décembre dernier.

Que chacun(e) en soit préalablement remercié(e) au nom de notre village.

**(Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la mairie à l'aide des documents joints à ce journal avant le 30 septembre 2015.)*



LE MARCHÉ À AIGUEBELLE

Tous les mardis, de nombreux bancs, très colorés, s'installent à l'heure du café sur la place du marché et de la rue Carret pour cinq heures.

En effet, celui-ci offre un grand choix de produits alimentaires, comptant jusqu'à huit primeurs, quatre fromagers, un boucher, un poissonnier, un rôti-seur, un boulanger et un pizzaiolo. Mais on trouve également des produits du terroir, (vin, miel, foie gras, fromage de chèvre et de brebis), des spécialités comme des produits asiatiques, de la paella et du couscous.

Concernant l'alimentation, les commerçants que nous avons interrogés avouent être satisfaits, étant présents tous les mardis depuis 25 et 50 ans pour les fromagers, 30 ans pour le boucher, 8 ans pour le primeur, parce que leur clientèle est fidèle et régulière.

Si le commerce alimentaire se porte bien, les autres « étalagistes » du marché, à savoir les commerces de vêtements, de linge de maison, de chaussures, de bijoux, de petit ameublement, et de vannerie, se montrent plus pessimistes car leur négoce, du fait de leur usage, est plus irrégulier.

Dans l'ensemble, le marché est bien fréquenté car c'est un lieu de rencontre, de lien social et d'échanges intergénérationnels. La clientèle est à l'échelle du canton, les commerçants sont assez nombreux et réguliers, favorisant ainsi la relation et la confiance.

Ce marché a vocation à se perpétuer car son rôle social et marchand est indéniable.

Par ailleurs, pour des raisons de fréquentation, les foires du 6 juin et du 12 novembre seront désormais planifiées au premier mardi de juin et deuxième de novembre. Cette décision semble recueillir l'assentiment de l'ensemble de tous les acteurs, clients comme marchands.



LE BUDGET

Le Conseil Municipal, en date du 27 mars 2015, a voté le budget de fonctionnement pour un montant de 1 784 079 € et le budget d'investissement pour un montant de 1 472 204 €.

Le virement de la section fonctionnement reporté en investissement s'élève à 791 049 €.

En matière d'investissements, pour l'année 2015, les efforts porteront prioritairement sur les points suivants :

- **Eglise** : 350 000 €
- **Ecole primaire** : 254 100 €
- **Provision pour les études de la station d'épuration** : 200 000 €
- **Travaux divers** : 116 950 €
- **Foyer Rural** : 73 000 €

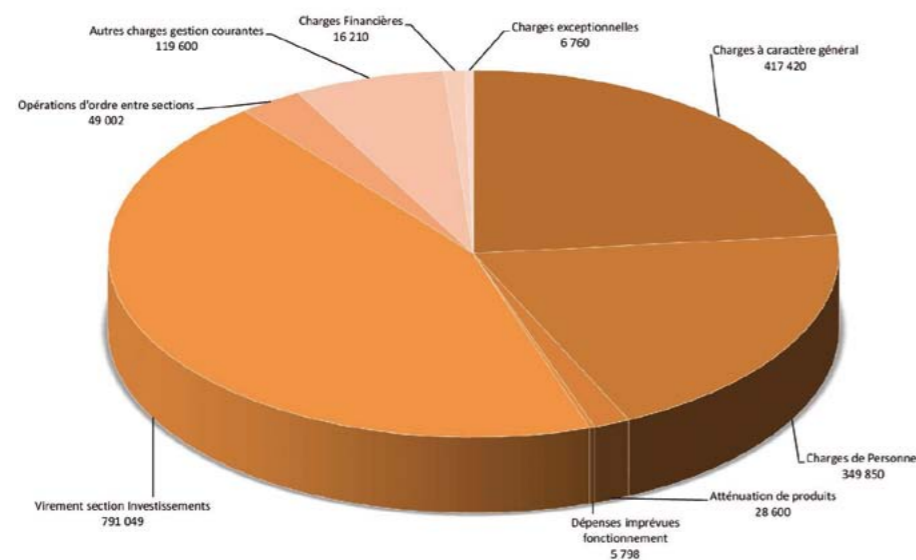
Enfin, devant le désengagement de l'état et les baisses des dotations, le Conseil Municipal a décidé après une période stable de 6 ans, d'augmenter ses taux d'imposition de 2%.

Cet accroissement génèrera une ressource nouvelle de 8 000 € environ, alors que la seule baisse des dotations de l'état sera plutôt proche de 25 000 €.

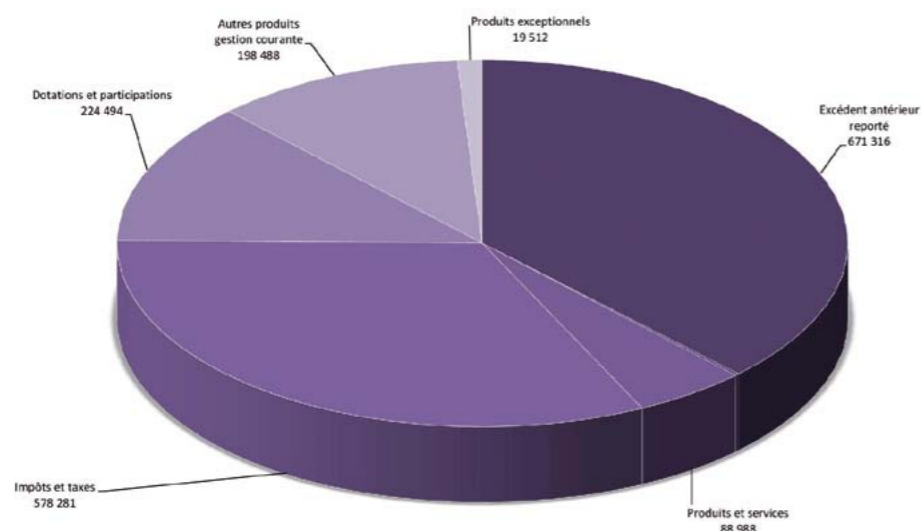
Les nouveaux taux appliqués sont les suivants, et à titre de comparaison, ils se révèlent inférieurs aux taux départementaux et nationaux :

TAXES	AIGUEBELLE 2015	AIGUEBELLE 2014	SAVOIE	FRANCE
HABITATION	11.11%	10.89%	17.58%	23.95%
FONCIÈRE (BÂTI)	16.44%	16.12%	21.17%	20.20%
FONCIÈRE (NON BÂTI)	65.87%	64.58%	96.75%	48.53%
CFE (COTISATIONS FONCIÈRES DE ENTREPRISES)	19.74%	19.35%	NC	25.76%

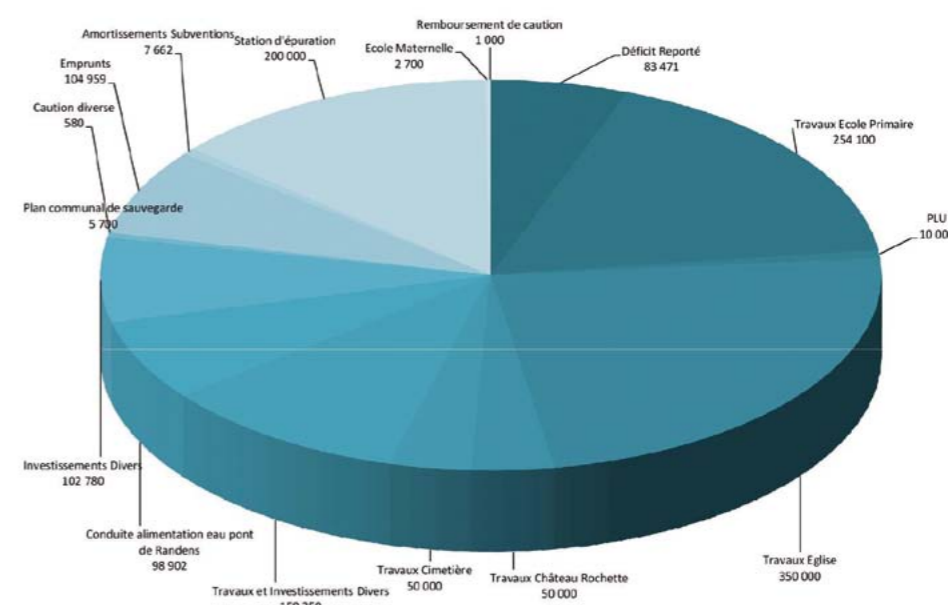
BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2015



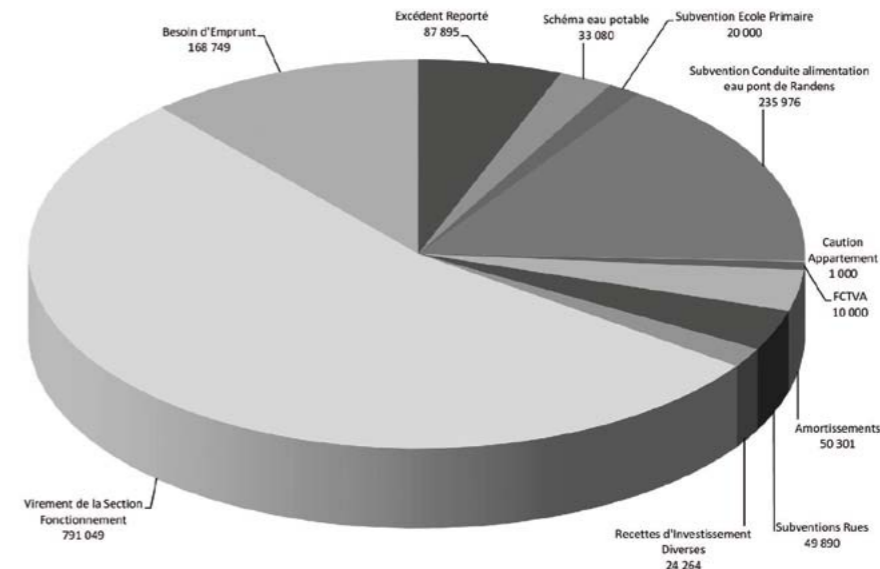
BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES 2015



BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES 2015



BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES 2015



UNE ANNÉE À L'ÉCOLE...

L'année scolaire 2014 / 2015 était la première année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires : Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires).

En maternelle ces activités étaient planifiées sur ¾ d'heure les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15. Les enfants étaient répartis en trois groupes :

- Groupe 1 : la petite section ➔ sieste
- Groupe 2 et 3 : les enfants de moyenne et grande sections qui, en fonction des périodes ont pu réaliser des projets artistiques, pratiquer des activités sportives telles que du roller ou des activités de plein air.

Ces activités ont été organisées et animées par l'équipe T.A.P. en charge de la « maternelle » : Julie (directrice), Françoise (professeur des écoles), Aurore et Sophie (ATSEM - agents territoriales spécialisées des écoles maternelles) et Sandrine (agent d'animation).

A l'école élémentaire ces activités étaient planifiées les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30. Il avait été défini 5 périodes d'environ 7 semaines chacune. Six groupes avaient été constitués et ont pu pratiquer toutes les activités proposées par cycle d'1h15.

Un exemple de planning pour la période 1	Du 02/09 au 17/10/2014	
	De 13h30 à 14h50	de 15h05 à 16h25
GROUPE 1 : TIOULEVE	Dame de Shalott	Basket 1
GROUPE 2 : LE GRAND ARC	Basket 1	Dame de Shalott
GROUPE 3 : LA LAUZIERE	informatique 1	Atelier improvisation filmée
GROUPE 4 : L ARCLUSAZ	Atelier improvisation filmée	informatique 1
GROUPE 5 : CHARBONNIERE	foot 1	Atelier anglais
GROUPE 6 : BELLACHA	Atelier anglais	foot 1

Les enfants ont pu faire du basket avec Pierre (animateur d'Aix Maurienne Basket), de l'initiation au foot avec Mickaël (animateur de l'USCA), de l'initiation à l'anglais, à l'informatique et découverte des pays slaves (Prestiges Services d'Albertville), de l'origami avec Laurence (Dame de Shalott – intervenante indépendante), des sciences (Laetitia – intervenante indépendante), de l'improvisation et découverte multisports (Anne-Sophie – intervenante indépendante).

Sandrine, agent d'animation de la commune, avait en charge la coordination de l'ensemble des activités des jeudis.

Pendant la dernière période, des parents bénévoles du « Sou des Ecoles » ont pris en charge les groupes de l'école élémentaire afin de préparer un spectacle de fin d'année. Celui-ci a été présenté lors de la kermesse le dimanche 28 juin 2015 devant une salle comble.



Une réalisation en papier mâché de Laurence Condemine (Dame de Shalott)

Ces T.A.P. à la charge de la commune ont eu beaucoup de succès auprès des enfants puisque seuls 5 élèves de l'école élémentaire n'ont pas été inscrits.

Les élèves se sont vite appropriés ces temps en les surnommant : **les activités du jeudi.**

NOUVEAUX COMMERCES

NATUREL AURA

Laura PAVIET a choisi Aiguebelle pour l'ouverture de son institut d'esthétique « NATUREL AURA ».

Depuis plusieurs mois, elle accueille sa clientèle dans le cadre chaleureux et douillet d'une ambiance africaine.

Elle propose des soins traditionnels d'esthétique visage et corps, des produits naturels, mais également des techniques de pointe. Elle travaille seule ou avec des stagiaires en formation.

Elle est très satisfaite de l'accueil que lui a réservé la clientèle, qui la remercie souvent d'avoir ouvert ce commerce qui répond à un vrai besoin.



INTERMARCHÉ

Sylvie et Stanislas WITKOWSKI sont les nouveaux propriétaires de l'INTERMARCHÉ CONTACT d'Aiguebelle depuis le premier juin dernier.

Ils sont tous deux originaires de l'Est de la France et sont parents de deux enfants dont un petit qui sera scolarisé à la rentrée prochaine.

Ils ont la volonté et l'ambition de faire perdurer leur commerce et attendent avec un sourire sympathique les clients fidèles comme les nouveaux clients.

PAIN DE GIL

Depuis le 10 février dernier, Aiguebelle a de nouveau une boulangerie ! « Le pain de Gil »

Le pain Gil a ouvert sa boutique Grand Rue, en complément de son fournil à Randens et travaille en collaboration avec Yatish FULSUNGE, son salarié qu'il a formé et qui exerçait auparavant en hôtellerie dans des maisons prestigieuses à l'étranger.

Ils assurent à eux deux la production et la vente sur les deux sites.

Passionné par son métier Gil propose un produit unique : la farine qu'il utilise est issue d'un moulin familial de la région Rhône Alpes, en culture raisonnée et contrôlée. Trois ans lui ont été nécessaires pour la mettre au point et elle est ajustée en permanence, ce qui rend son pain unique.

Soucieux de s'adapter aux besoins et aux souhaits de chacun, Gil propose également d'autres pains à découvrir en boutique. Une carte de fréquence vient récompenser la fidélité des clients et dans cette période de mise en route il travaille pour adapter ses heures d'ouverture à la clientèle locale et de passage.

RESTAURANT « LA PLACE »

Marie Christine DIAS TOME est la nouvelle gérante du « Restaurant la Place » et se dit très satisfaite de l'accueil que lui a réservé sa clientèle.

Elle a suivi une formation à la gérance d'un restaurant à la Chambre de Métiers.

Pendant les premiers jours d'ouverture, elle a été accompagnée d'un pizzaiolo qui lui a transmis son savoir-faire et les « astuces » pour réussir une bonne pâte à pizza. Aujourd'hui, elle travaille avec Virginie. Vous pouvez venir déguster le menu du jour et sa cuisine traditionnelle du mardi au samedi et le dimanche de 9 heures à 14 heures. Boissons, sandwiches, pizzas vous seront également proposés à consommer sur place ou à emporter.

Vous êtes un groupe, une association, vous voulez partager un repas ensemble ? Téléphonnez à Marie Christine, elle vous fera des propositions de menus et sera ravie de vous accueillir.

RÉTROSPECTIVES & BRÈVES



◆ REPAS DES AINÉS

Comme les années précédentes, le 19 décembre 2014, « nos aînés » étaient bien au rendez-vous à midi au foyer rural pour participer au repas de fin d'année offert par la commune.

Ce rendez-vous annuel toujours très convivial était animé par Alain BOCHETTAZ et le service assuré par le maire et son conseil municipal, presque au complet.

Nos joyeux invités ont pu danser tout l'après-midi sur des airs connus et entraînants dans une très belle ambiance. Tous se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine.



◆ CLASSE DE DECOUVERTE

Du 30 mars au 3 avril 2015 toutes les classes de l'école élémentaire d'Aiguebelle sont parties en classe de découverte à Tence en Haute Loire. Plusieurs thématiques ont été abordées.

Les CP/ CE1 : Art du cirque

CE2/CM1 : Théâtre

CM2 : Cinéma

Chaque soirée était clôturée par une veillée spectacle de qualité.

Tous les enfants et enseignants ont été enchantés par ce séjour, riche en expériences et en émotions. Toute l'équipe enseignante remercie la mairie et le sou des écoles pour leur soutien financier.

◆ JUMBO

Le samedi 20 septembre 2014, le Moto club « Dynamik » lors du grand week-end découverte à moto, au profit des résidents des Papillons Blancs d'Albertville, avait choisi de faire une halte à Aiguebelle.

C'est dans une ambiance festive que tout le champ de foire et la place du foyer rural étaient occupés par les motos, les side cars, les accompagnateurs des jeunes adultes handicapés, ravis de la promenade. Environ 700 personnes ont partagé le verre de l'amitié offert par la commune pour un temps d'échange et de convivialité.



◆ 11 NOVEMBRE 2014

Pour commémorer ce 11 novembre 2014, centième anniversaire de la déclaration de la guerre (1914/1918), la municipalité d'Aiguebelle avait souhaité que cet événement soit porté à l'échelle du canton.

En effet, huit maires du territoire étaient présents, les anciens combattants, le centre de secours, la gendarmerie et l'Echo de Charbonnière. Cette cérémonie était réhaussée par la présence d'un détachement de militaires du centre de préparation de la Marine Nationale de Chambéry.

C'est dans une émotion profonde que la population qui avait répondu présente a pu assister à un magnifique défilé et donner une telle dimension de recueillement et d'intérêt à cette transmission de la mémoire.



◆ TRANSHUMANCE

Le dimanche 26 avril 2015 « Aiguebelle en Fête » a organisé une première transhumance à travers les rues du village.

Lors de la manifestation, les très nombreuses personnes présentes ont pu se régaler des délicieux kébabs d'agneau.

Le public a pu assister aux spectaculaires démonstrations de dressage canin du Domaine des crocs de Nussy, spectacle fort apprécié.

« Aiguebelle en Fête » remercie chaleureusement la ferme Mourerous et la ferme des Cathelins pour la mise à disposition de leurs bêtes.

Un grand merci également à Monsieur Emile Favre, pour les tours en calèche qu'il a proposés gratuitement ainsi qu'aux exposants présents.

Cette journée fut une réussite totale, la population a répondu présente et le soleil a été de la partie.

Le succès de cette journée conforte l'équipe " d'Aiguebelle en Fête " dans l'idée de reconduire cette manifestation.

Alors, à l'année prochaine !



◆ TÉLÉTHON

Un magnifique programme pour ce téléthon édition 2014, des activités très éclectiques, sportives et musicales ont permis de récolter 3740,98 € au bénéfice de l'AFM.



ASSOCIATIONS

◆ ACCORDERIE

L'accorderie Porte de Maurienne est une nouvelle association qui s'est créée en mars 2015, dont le local est situé rue Ste Catherine.

Le principe est l'échange de services entre habitants, une heure = une heure, selon les compétences et les connaissances de chacun, hors cadre professionnel. Ce système permet de créer du lien social, de développer la solidarité en accédant à des services sans moyens financiers.

Une animatrice coordonnatrice, Lucile BESSET, vous attend lors des permanences pour tout renseignement complémentaire et inscription.

◆ FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

C'est lors de son traditionnel apéritif musical que l'école de musique a clôturé son année au Parc Rochette le samedi 27 juin 2015.

Les jeunes musiciens ont présenté leur travail à travers différentes formations musicales comme l'orchestre junior, l'ensemble de percussions ou la musique actuelle.

Cette année le programme a été enrichi par la présence de la compagnie du « Théâtre du Grabuge » qui a présenté à cette occasion la Passerelle « D'ici et d'ailleurs » annonçant la 2ème Biennale Culturelle en Maurienne.



◆ LA KERMESSE ET LE SPECTACLE DU SOU DES ÉCOLES

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire d'Aiguebelle ont été fiers de présenter leur spectacle lors de la kermesse du Sou des Ecoles le dimanche 28 juin dernier. Pendant une heure, le public venu nombreux a pu applaudir des sketches, de la danse, des chants et du cirque, spectacle varié et de qualité dans un décor très coloré sur le thème du monde.

Les enfants ont répété durant les TAP pendant les 3 mois précédents le spectacle, les jeudis après-midi, encadrés par les mamans bénévoles du Sou des Ecoles. Le décor a été réalisé également sur ces temps, notamment par les enfants qui n'ont pas pu être présents lors de la représentation.

La traditionnelle kermesse a suivi la représentation pour le bonheur de tous, clôturant cette année dans la bonne humeur.

Pour information : le Sou des Ecoles organisera le marché de Noël le dimanche 29 novembre 2015 et un loto le 30 janvier 2016.



◆ "SORTIE POUR LE BEL AGE D'AIGUEBELLE ET LES AINÉS DE RANDENS"

Le 25 mai 2015, les deux clubs se sont réunis pour une escapade à Lyon, en car de grand tourisme. La visite commentée au Planétarium de Vaulx-en-Velin, nous a emmenés aux confins de l'univers. Planètes, comètes, étoiles et galaxies n'ont plus de mystère pour nous !... Et sans bouger de notre fauteuil !

Ensuite, chez "Paul" authentique Bouchon Lyonnais, les 52 convives ont dégusté un succulent repas et apprécié le service dans une chaleureuse ambiance. Puis les participants admiraient le parc de la Tête d'Or en petit train, la Roseraie, les Murs Peints, avant le retour en chansons et musique.

Chacun gardera un bon souvenir de cette belle journée, en espérant d'autres occasions communes. Bon été à tous.



◆ ZUMBA MOUSSE

Le dimanche 21 juin 2015 de 16h00 à 18h00 grande réussite pour cette première Zumba mousse, plus de cent Zumbettes et Zumbeurs ont relevé le défi !!!



◆ LES PETITS DÉTOURNEMENTS

Le comité d'action culturelle réunit les résidents de l'EHPAD les " Belles Saisons ", les enfants du centre de loisirs (les AACARIBOUS) et les élèves de l'école de musique.

Cette année, le projet commun était les arts du cirque.

La semaine d'atelier s'est clôturée par un spectacle le 24 avril 2015 au gymnase d'Aiguebelle proposé par la compagnie professionnelle des " Petits Détournements ", spectacle de qualité alliant comédie, art du cirque, magie et musique où petits et grands se sont régalez.



A VOTRE SERVICE

Centre Polyvalent d'Action Sociale : Aiguebelle
9, rue des Chevaliers de Malte – 04 79 44 54 10

Secrétaire : Mme REFFET présente le lundi, mardi et mercredi matin

Assistants de Service Social : uniquement sur RDV de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Tel. 04 79 44 54 10

(possibilité de laisser un message sur le répondeur en cas d'absence)

Assistants Sociales : Mme LE DOT
Mme DEGIOVANNI

Puériculteur : Mr. LAVY sur RDV ou message au 04 79 44 54 10

Consultation des nourrissons (PMI) : sur RDV le 4^{ème} mercredi du mois (sauf changements ponctuels)

Sage-femme (PMI) : Mme ALAMARGOT sur RDV uniquement au CPAS ou à domicile : 06 86 42 63 12

Conseillères en Economie Sociale et Familiale de la CAF (CESF) : Mmes COMBAZ et GRAVIER sur RDV au CPAS ou à domicile 06 18 73 88 33 – 06 18 73 87 76 pour les familles allocataires de la CAF (concerne les conseils, l'aide au budget et le surendettement).

Assistant de Service Social de la CARSAT : (caisse d'assurance retraite de la santé au travail) : Mr. BERARD sur RDV uniquement au 04 79 37 03 22

Plus de permanence de la CAF à Aiguebelle : vous pouvez contacter un interlocuteur en composant le 0810 25 73 10 ou vous rendre à la permanence de St Jean de Maurienne au 95 avenue des Clapeys les mardis matin de 9h00 à 12h00 ou les vendredis journée de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Relais Assistantes Maternelles : Parc Rochette Aiguebelle, Mme LAFVERGES – 04 79 68 95 71

Centre Médico-Psychologique Adulte (CMPA) : Les Acacias, 96 Grande rue - Aiguebelle sur RDV uniquement - Tel. 04 79 60 51 79

Centre Médico-Psychologique Enfant (CMPE) : pas de RDV à Aiguebelle. Prendre RDV à St Jean de Maurienne : 107 avenue du Mont Cenis
Tel. 04 79 59 90 00

Permanences en mairie

Sécurité Sociale : Mardi de 9h00 à 12h00

Architecte conseil : permanence à la Communauté de Communes.

Contact au 04 79 44 31 61

CRAM : Les permanences ne sont plus assurées en mairie d'Aiguebelle.

Pour tous renseignements, prendre contact au 04 79 68 66 10. Possibilité offerte de se rendre au Point d'Accueil Retraite à St Jean de Maurienne, bâtiment « les Arcosses », rue de l'Orme, tous les jeudis (sauf le 3ème) de 9h00 à 12h00

ou à la salle Pré Coppet, le 3ème jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence FNATH : le 3ème vendredi du mois de 10h00 à 11h00

Mairie : 04 79 36 20 25 - fax 04 79 36 36 83

Lundi : 13h30 - 17h30 - Mardi : 8h00 - 12h00 et de 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h00 - 12h00 et de 13h30 - 17h30
Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h00
Samedi : 9h00 - 11h00

Permanence de Monsieur le Maire : Samedi de 09h00 - 11h00 sur RDV

Trésorerie : 04 79 36 21 74

Lundi : 8h - 11h45

Mardi : 8h - 11h45 et de 13h15 à 15h30

Jeudi : 8h - 11h45 et de 13h15 à 15h30

Vendredi : 8h - 11 h 45

Office du tourisme :

Hors vacances : du mardi au samedi : 10h00 - 12h00 - 14h00 - 17h30

Vacances scolaires : du mardi au samedi : 9h00 - 12h00 - 14h00 - 18h00

Déchetterie Intercommunale de Bonvillaret :

Mardi, Mercredi et Samedi de 14h00 - 17h00.
Vendredi de 9h00 - 12h00.

Déchetterie Intercommunale de Saint Léger :

Jeudi de 14h00 - 17h00
et Samedi de 9h00 - 12h00.

Association d'Animation

de Canton d'Aiguebelle : 04 79 36 37 27

Le lundi de 10h00 - 12h00

et de 14h00 - 17h00 - mardi de 9h00 - 12h00

Mercredi de 9h00 - 12h00

et de 14h00 - 17h00 - jeudi de 9h00 - 12h00

et de 14h00 - 17h00

Vendredi de 9h00 - 12h00.

Espace Emploi Formation :

Lundi de 14h00 à 17h00 - Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi et vendredi de 9 h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h00

Permanences des Partenaires pour l'emploi :

Entretien individuel, Prendre RDV avec l'ANPE de St Jean de Maurienne au 04 79 64 17 88.

Mission Locale Jeunes Maurienne

(public 16-25 ans) : 04 79 64 41 02.

sur RDV le lundi après-midi

à St Jean de Maurienne.

Maurienne Expansion

(aide à la création d'entreprise) : 04 79 83 20 83.

Sur RDV à St Jean de Maurienne.



2014

NAISSANCES

- Manon REFFET : 06 juillet
- Ethan CHICHIGNOUD : 18 juillet
- Ava Eurydice Marie HOTZE : 20 juillet
- Jule LEGRAND : 28 juillet
- Shanice CREY : 02 octobre
- Emy Nadine Eveline ABRAHAM : 25 octobre
- Chiwoquy ALBERT HENRIETTE : 10 novembre

MARIAGES

- Benoit Emile Albert MIELLET
et Mylène Cindy PLAN : 09 septembre

DÉCÈS

- Jean-Marcel GERMANAZ : 02 juillet
- Antoine René FORNERI : 03 septembre
- Francesco MARINO : 14 octobre
- Marcel Jean MARTIN : 11 novembre
- Jean-Christophe Bruno PAGAZZI : ... 10 décembre

2015

NAISSANCES

- Elyna ANGELIN CERRUTI : 12 février
- Léna Spera Marilise GAMBIER : 13 avril
- Vianney BESNEUX : 21 mai
- Mandy Elisabeth Angelina CHOMAZ : 25 juillet
- Noé Antoine Jean-Claude YESEMBA : 03 août

MARIAGE

- Christophe Bernard Régis PAQUIN
et Corinne BUTHOD-VILLIEN : 30 mai

DÉCÈS

- Lucette Alice BOGGIOZ
veuve BALDUCCI : 12 janvier
- Violaine Josette COINDET,
épouse LABARBE : 06 février
- Josian Jean Alfred VANIN : 08 février
- Christiane Lucie VIARD,
veuve RIZZON : 25 février
- Marie-Thérèse FRICHET
veuve ROBERT : 29 avril
- Angela FILOCAMO, veuve D'ANGELI : 12 mai
- Yvonne Chinal, veuve BOIS : 31 mai
- Jean-Louis LECLERE : 29 juin
- Alberte Agnès LAURENT,
veuve GRISIN : 19 juillet



Une fois de plus, le week-end de la fête patronale a rencontré un vif succès.

Après le lancement de la fête foraine le vendredi 24 juillet au soir, un concours de boules organisé par la boule de Charbonnière, a permis à une quinzaine de doublettes de s'affronter, dans la bonne humeur, le samedi matin au boulodrome.

La soirée du samedi a été lancée par la traditionnelle retraite aux flambeaux qui a rassemblé de nombreux enfants au son de l'écho de Charbonnière, suivie du bal, animé de fort belle manière par Disco Club, qui a permis aux nombreux participants de danser jusqu'au bout de la nuit.

Le week-end s'est conclu en beauté avec une démonstration endiablée de Zumba sous la houlette d'un Jean-Marie Martin déchaîné, suivie du somptueux spectacle pyrotechnique proposé par Artpyroconcept, qui comme les années précédentes a rassemblé un grand nombre de spectateurs.

Merci à tous pour votre bonne humeur, et à l'année prochaine !!!!



AIGUEBELLE

Durant toute la course

- Diffusion de films et suivi live de la course.
- Exposition « photographies de Belledonne » de J-L Augier.

Vendredi 28

19h - Montée au plateau du Mollard. Rendez-vous au point info sur le site d'arrivée avec chaussures de marche et frontale. Vin chaud offert.

Samedi 29

- 9h - Arrivée du premier solo 145km et/ou relais**
- 11h-19h - Espace création pour les enfants**
 - Dessins
 - Atelier création pour enfants (à partir de 2 ans) par le Musée du Grand Filon
 - Atelier récup'arts
- 11h-21h - Astronomie** (Cosmic' Mobile et/ou planétarium) pour enfants et adultes par *Randonnée astronomie*.
- 11h-19h - Sensibilisation au développement durable**
 - Animation tri des déchets par le SIRTOM Maurienne
 - Animation éco-consommation par l'ASDER
- 11h-21h - Mur d'escalade** (à partir de 6 ans) avec l'aide de *Vertilac*
- 16h - Arrivée du premier du 47km**
- 18h - Arrivée du premier du 85km**
- 18h-21h - Fanfare**

29/30

- 9h-23h**
 - Village de producteurs et d'artisans de Belledonne
 - Animation speaker et animation musicale
 - Buvette et restauration
- 11h-19h - Village sportif** animé par le CAF (club alpin français) d'Aiguebelle
 - Slackline (ados et adultes)
 - Courses d'orientation ouvertes à tous dans le parc du château et dans Aiguebelle - 3 parcours libres
 - Atelier grimpe d'arbre (uniquement le samedi)
- 11h-19h - Présentation et valorisation du territoire**
 - Photos et films par l'*Office de tourisme de Porte de Maurienne*
 - Présentation du site minier par le *Grand Filon*

Dimanche 30

12h - Arrivée des derniers concurrents et cérémonie de clôture suivi du repas pour les coureurs et accompagnants (tickets en vente sur place).

 Musée du Grand Filon



Informations au 04 79 36 20 25
 Mairie d'aiguebelle - 2, Rue de l'Hôtel de ville 73220 Aiguebelle
<http://mairie.aiguebelle.free.fr>